



Marc Teyssier d'Orfeuill (le 3^e en partant de la gauche) présentait son modèle de plaque, le 31 juillet. MATTHIEU RONDEL POUR « LE MONDE »

Des plaques d'immatriculation au cochon, le travail d'un lobbyiste

La société Com'Publics s'est mise au service du groupe d'élus qui proteste contre la disparition programmée du numéro du département sur les plaques minéralogiques

Bureau n° 1 de l'Assemblée nationale, jeudi 31 juillet, 15 heures. Deux députés du collectif Jamais sans mon département présentent un modèle de plaque d'immatriculation censé offrir une alternative à la suppression du numéro de département, prévue par le ministère de l'intérieur pour 2009.

Devant des journalistes, le fondateur du mouvement, Richard Mallié, député UMP des Bouches-du-Rhône, se fait le relais des 200 autres parlementaires engagés, depuis quelques mois, dans ce combat qui avait culminé, en mai, avec la manifestation de députés brandissant leurs plaques gravées à leurs noms devant l'Assemblée.

A la gauche du député, un homme acquiesce. Lui glisse quelques mots à l'oreille pour lui conseiller une réponse. Se place derrière lui lorsqu'il répond aux caméras de télévision. Rien d'exceptionnel en apparence. Mais l'illustration, rare en public, du travail quotidien d'un lobbyiste au cœur de l'Assemblée nationale. Marc Teyssier d'Orfeuill, 44 ans, est directeur général de Com'Publics, une PME spécialisée dans le lobbying auprès des pouvoirs publics. Un professionnel de la communication qui s'est mis au service du groupe d'élus pour créer le site Inter-

net (jamaissansmondepartement.fr) et éditer des brochures de présentation du mouvement. Plus symboliquement, il a aussi accepté d'héberger le collectif, domicilié au siège de son entreprise.

Tout cela gratuitement – ou presque. Com'Publics ne devrait en effet retirer aucun intérêt financier direct de l'opération. L'adhésion d'une dizaine de conseils généraux (de 1 500 euros à 3 500 euros, selon leur taille) devrait juste permettre de rembourser les « frais techniques » (impression, site Internet, soit 20 000 euros environ) mais pas de financer les ressources humaines. Philanthropie ? Officiellement, le fondateur du cabinet, qui fut conseiller d'arrondissement (RPR) à Paris en 1989, justifie sa démarche par sa volonté d'« accompagner » des parlementaires dans un « vrai combat » au nom de l'« intérêt général ».

Création de « clubs »

Mais la société ne fait pas mystère du retour sur investissement attendu à moyen terme. Une opération de relations publiques pour le lobbyiste. Un moyen d'entretenir et de renouveler son carnet d'adresses parmi les élus. « Chacun est gagnant », résume Sébastien Moulinat, directeur du développement de l'entreprise, dont la carte de visite est agrafée sur les dossiers de presse du collectif. Car Com'Publics, comme toute entreprise de lobbying, vend d'abord sa capacité d'influence à ses clients, chefs d'entreprise ou responsables d'organisations professionnelles. Ce que la société explique sans tabou : « Vous avez besoin de modifier la législation :

Com'Publics vous accompagne pour obtenir des normes qui vous protègent. » Des actions qui se traduisent, par exemple, par la rédaction d'amendements ensuite transmis aux parlementaires. Lesquels sont plus accueillants lorsque leur interlocuteur est connu et vient de rendre service.

Avec une dizaine de salariés et 1,6 million de chiffre d'affaires en 2007, Com'Publics reste une PME. Mais elle s'est notamment spécialisée dans la création de « clubs » permettant à des lobbies de toucher directement les élus. Un inventaire à la Prévert d'intérêts économiques. Marc Teyssier d'Orfeuill travaille ainsi pour la filière des fruits et légumes à travers le club « Fruits, légumes et société », créé avec une fédération professionnelle pour inciter les élus à « relayer » leur message. Il s'est occupé du « Club Vive le foie gras » (200 parlementaires) dont un des objectifs est de prévenir d'éventuelles tentatives d'interdiction du « gavage » des animaux par l'Union européenne.

Le lobbyiste organise aussi des rencontres pour le « Club des partenariats public-privé » (mode de financement et de gestion de certains équipements publics), dont il est le délégué général. Il défend les voitures écologiques. Les entreprises de recyclage. Ou le droit, pour les conducteurs de voitures de petite taille à bénéficier de tarifs de stationnement réduits. Sans parler du « Club des amis du cochon », créé pour défendre la filière porcine, qui rassemble, selon lui, près de 250 parlementaires... On est loin des plaques d'immatriculation mais toujours aussi près de l'Assemblée. ■